

Mareuil le Port, le 02 mai 2023

A l'attention des parents d'élèves de CM2

Affaire suivie par :

**Le Principal** : F. BRIATTE

Téléphone : 03.26.58.30.64

Fax : 03.26.52.89.79

Mél. : [ce.0510028D@ac-reims.fr](mailto:ce.0510028D@ac-reims.fr)

Site internet : <https://sitetab3.ac-reims.fr/clg-mareuil/-wp/>

**Rue du Professeur Nicaise**

**51700 MAREUIL LE PORT**

Objet : Rentrée scolaire 2023 - Inscription des futurs élèves de sixième

Le passage du primaire au secondaire est une étape importante dans la vie de votre enfant.

C'est pourquoi, pour l'accompagner au mieux dans cette transition, plusieurs préparatifs sont prévus :

- la réunion d'information des parents d'élèves de CM2 prévue le vendredi 26 mai 2023 à 17h45 au collège.
- la journée d'intégration au sein du collège le mardi 30 mai 2023 qui permet aux élèves de CM2 de découvrir le collège, ses infrastructures et ses personnels.
- le dispositif « école ouverte » dans la semaine précédant la rentrée scolaire, du lundi 28 août au jeudi 31 août 2023. Ce dispositif vise une meilleure intégration des élèves de sixième au collège sur le plan scolaire et sur le plan social en proposant de la remise à niveau et des activités sportives, artistiques ou culturelles.

Enfin, la liaison écoles-collège est active, différentes rencontres seront organisées avant la fin de l'année scolaire entre les professeurs des écoles de CM2 et les professeurs/personnels du collège afin d'assurer à chaque élève un passage en douceur, selon son profil et selon ses problématiques, de l'école au collège.

Pour l'inscription de votre enfant, vous trouverez en pièces jointes :

1- le dossier d'inscription : ce dossier et ses pièces justificatives (liste en bas de courrier) doivent être complétés et rapportés au secrétariat du collège ainsi que les documents annexes entre **le mardi 30 mai et le vendredi 02 juin 2023 sur rendez-vous** (tel : 03.26.58.30.64). Cette remise dans les délais est obligatoire faute de quoi l'inscription de votre enfant sera retardée et sa rentrée en septembre perturbée.

2- les documents annexes :

- ▶ courrier relatif au dispositif « école ouverte » avec coupon réponse
- ▶ formulaire de demande pour être dans la même classe qu'un(e) camarade (**merci de lire attentivement les conditions**)

Toutes les pièces, hormis le dossier d'inscription, seront disponibles sur le site internet du collège (voir lien ci-dessus, partie gauche).

Je vous donne rendez-vous au vendredi 26 mai pour notre réunion d'information.

Bien cordialement.

Le Principal,

F. BRIATTE



**Liste des pièces à fournir à l'appui de votre dossier d'inscription :**

**Attention**, l'inscription ne sera validée qu'avec l'ensemble des pièces fournies; pensez à bien photocopier vos originaux.

- Photocopie complète du livret de famille
- Copie du jugement de divorce concernant la garde de l'enfant
- 2 photos d'identité dont une à coller sur le dossier
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- Mandat de prélèvement SEPA complété pour le paiement de la demi-pension avec le RIB correspondant
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé
- Photocopie de ma carte d'identité de l'élève si déjà faite
- Attestation de l'assurance scolaire pour l'année 2023/2024 si déjà souscrite